

Alice IONESCU

Alice IONESCU

INTRODUCTION À LA PRAGMATIQUE

**L'étude du langage comme moyen d'action
et de coopération entre les humains**



**EDITURA UNIVERSITARIA
Craiova, 2022**

Referenți științifici:

Prof. univ. dr. hab. Liliana Alic, Universitatea *Transilvania*, Brașov

Prof. univ. dr. hab. Anca Gâță, Universitatea *Dunărea de Jos*, Galați

Copyright © 2022 Editura Universitaria

Toate drepturile sunt rezervate Editurii Universitaria

Descrierea CIP a Bibliotecii Naționale a României**IONESCU, ILEANA-ALICE**

Introduction a la pragmatique : l'étude du langage comme moyen d'action et de coopération entre les humains / Ileana-Alice Ionescu. - Craiova : Universitaria, 2022

Conține bibliografie

ISBN 978-606-14-1824-4

81

© 2022 by Editura Universitaria

Această carte este protejată prin copyright. Reproducerea integrală sau parțială, multiplicarea prin orice mijloace și sub orice formă, cum ar fi xeroxarea, scanarea, transpunerea în format electronic sau audio, punerea la dispoziția publică, inclusiv prin internet sau prin rețelele de calculatoare, stocarea permanentă sau temporară pe dispozitive sau sisteme cu posibilitatea recuperării informațiilor, cu scop comercial sau gratuit, precum și alte fapte similare săvârșite fără permisiunea scrisă a deținătorului copyrightului reprezintă o încălcare a legislației cu privire la protecția proprietății intelectuale și se pedepsesc penal și/sau civil în conformitate cu legile în vigoare.

Avant-propos

Ce manuel universitaire est destiné aux étudiants en lettres, sciences du langage et didactique du FLE désireux de s'initier aux théories pragmatiques et d'appliquer leurs connaissances de pragmatique et de linguistique discursive par des analyses de corpus et des exercices diversifiés. Il vise également à fournir aux enseignants de ces disciplines un matériau exploitable au cours des séminaires et des travaux dirigés. Il est issu du besoin de combler un vide didactique et méthodologique dans l'enseignement des sciences du langage - et surtout de la pragmatique - au niveau universitaire en Roumanie. À notre connaissance, il n'y a pas d'ouvrage pédagogique présentant à la fois les problèmes théoriques fondamentaux de la pragmatique linguistique et des exercices et applications spécialement conçus pour chaque problème.

La majeure partie des questions traitées sont abordées dans une perspective résolument linguistique : la théorie de l'énonciation, les types d'implicite, la polyphonie discursive. Le premier chapitre, introductif, et l'avant-dernier, consacré aux actes de langage, s'inscrivent plutôt dans une perspective pragmatique, nourrie des acquis de la philosophie analytique anglo-saxonne.

Pour chaque chapitre, à l'exception des chapitres introductif et final, nous avons proposé de nombreux exercices et applications allant de l'élémentaire au plus complexe. Nous avons voulu ainsi assurer à la fois la participation active des étudiants les moins avancés au raisonnement linguistique et la motivation des plus doués à se perfectionner et à affiner leur analyse du corpus.

Dans le désir de combler le fossé qui existe souvent entre la théorie linguistique et son application sur des corpus - littéraires ou non - nous avons essayé de munir les étudiants avec des modèles d'analyse en proposant, au niveau de chaque chapitre théorique, deux ou trois exercices corrigés. C'est en se

confrontant avec le corrigé que l'étudiant sera apte à mesurer objectivement sa maîtrise de la question sur laquelle porte l'exercice. C'est toujours à l'aide des exercices corrigés que les étudiants vont accéder aux niveaux moins accessibles de l'analyse linguistique (par exemple, l'analyse énonciative des fragments littéraires ou le décodage des structures implicites).

Ajoutons enfin qu'une bibliographie essentielle pour chaque problème théorique présenté dans les six chapitres de cet ouvrage permettra à ceux qui éprouvent le désir de poursuivre la réflexion linguistique l'approfondissement des questions traitées.

L'auteur exprime son espoir que la lecture de cet ouvrage, l'analyse des exemples et des applications proposés faciliteront, selon la situation, la familiarisation des étudiants avec un domaine d'études peu accessible ou la révision systématique des questions de pragmatique linguistique à l'aide des applications et des exercices diversifiés et incitants.

CHAPITRE I

DÉFINITION ET OBJET DE LA PRAGMATIQUE

La difficulté de définir la pragmatique a été souvent signalée par des chercheurs qui, provenant d'horizons théoriques différents, ont eu du mal à circonscrire les phénomènes rattachables à son domaine de recherche. Nourrie de réflexions de champs d'étude aussi divers que la logique, la philosophie du langage, la théorie de l'action, la linguistique énonciative et la sémantique, elle ne reçoit en effet pas de définition unitaire. Un point commun rassemble pourtant ses différentes origines : le problème du sens, étroitement lié à celui de la référence. On peut dire que le terme de « pragmatique » qualifie un domaine d'étude dont l'objet est partagé avec d'autres disciplines, linguistiques ou non. Nous emprunterons l'expression « pragmatique linguistique » à G.-E. Sarfati (2002 : 24) qui la définit comme « l'ensemble des théories élaborées, dans le cadre de la linguistique, à partir de l'intégration des concepts et perspectives de travail de la philosophie du langage ordinaire ».

Le terme *pragmatique* dérive du grec "pragma", "praxis" (πραξις), qui signifie « action, exécution, accomplissement, manière d'agir, conséquence d'une action... ». Le philosophe et sémioticien américain Charles W. Morris (1938) est le premier à l'utiliser pour définir, paradoxalement, une discipline qui n'existe pas encore : « la pragmatique est cette partie de la sémiotique qui traite du rapport entre les signes et les usagers des signes ». On voit que cette définition déborde largement le domaine linguistique, pour aller vers la sémiotique (étude des signes). Trois décennies plus tard, le logicien et philosophe des sciences israélien Yehoshua Bar-Hillel précise que la pragmatique étudie la « dépendance essentielle de la communication, dans le langage naturel, du locuteur et de l'auditeur, du contexte linguistique et du contexte extralinguistique, de la disponibilité de la connaissance

de fond, de la rapidité à obtenir cette connaissance de fond et de la bonne volonté des participants à l'acte communicatif ».

La pragmatique linguistique analyse donc les rapports qui existent entre les énoncés et le contexte extralinguistique où ces énoncés sont employés par les locuteurs.

La linguistique a commencé à s'intéresser à la dimension pragmatique du langage parce qu'un certain nombre de phénomènes de syntaxe et de sémantique demandent la prise en compte de faits extérieurs à la langue, à savoir des phénomènes liés à l'acte de l'énonciation, à l'usage social de la langue ou aux phénomènes communicatifs tels que l'implicite, les actes de langage indirects, etc. Les exemples les plus significatifs sont les énoncés performatifs*, les éléments indexicaux* = des unités de la langue dont le rôle est de référer au contexte (situation d'énonciation et participants), les adverbes d'énonciation, la négation, certains connecteurs, les divers types d'implicites, e. a. Soit les exemples :

- (1) ***Je te promets de venir te voir demain.***
- (2) *Jean vient de se marier, **mais** ne le dis à personne.*
- (3) ***Franchement**, je ne crois pas que Marie soit malade.*
- (4) *Marie n'a pas deux enfants, elle en a trois.*
- (5) *Adèle a **encore** oublié ses clefs.*
- (6) *Ah, le beau temps ! (alors qu'il pleut à verse)*

La compréhension de chacun de ces exemples impose la prise en compte de l'énonciation. Pour interpréter (1) on a besoin de savoir : qui est le locuteur ? (que l'on doit identifier dans le contexte d'énonciation), qui est l'interlocuteur dans le contexte d'énonciation ? et quel est le moment de l'énonciation (pour pouvoir identifier l'intervalle désigné par l'adverbe *demain*) ; il faut aussi reconnaître le fait que le locuteur accomplit un acte de promesse, c'est-à-dire qu'il s'engage à une action future en faveur de l'interlocuteur. Dans (2), la conjonction *mais* n'enchaîne pas sur le contenu de la première phrase (*Jean vient de se marier*), mais sur son énonciation (l'opposition porte sur la supposition que

l'interlocuteur pourrait communiquer aux autres l'information fournie par la première partie de l'exemple). Dans (3), l'adverbe 'de phrase' *franchement* ne réfère pas au contenu sémantique de la phrase (*je ne crois pas ...*), mais à l'acte d'énonciation de cette phrase (qui devient énoncé lorsqu'elle est prononcée par un locuteur dans un contexte spatio-temporel particulier). Dans l'exemple (4) on ne nie pas que Marie ait deux enfants, (parce que le fait d'avoir trois enfants implique en avoir deux), mais on fait une rectification. Enfin, dans l'exemple (5), l'adverbe temporel *encore* est un activateur de la présupposition : *Adèle a oublié ses clefs auparavant* et du sous-entendu *Elle est un peu étourdie*. Enfin, dans (6), le contenu de l'énoncé ne correspond pas à l'état de choses existant dans la réalité extralinguistique. Il s'agit là d'une antiphrase, une énonciation ironique dont le sens exact ne peut pas être saisi en l'absence des informations contextuelles.

L'explication des phénomènes linguistiques décrits ci-dessus prend en compte la dimension extralinguistique de la communication.

Le domaine de la pragmatique recouvre l'étude de l'énonciation et de la deixis*, de l'implicite* (implicatures conversationnelles, présuppositions, sous-entendus), l'étude des actes de langage* et de la dynamique du discours. Dans toutes ces instances d'emploi de la langue, les relations entre la langue et le contexte se trouvent grammaticalisées ou codifiées dans la structure de la langue.

1. Les différences entre la sémantique et la pragmatique

Alors que la sémantique étudie le sens des mots et la signification des phrases indépendamment de leur contexte d'utilisation, la pragmatique étudie le sens qui est communiqué dans un contexte particulier, c'est-à-dire lorsqu'une phrase est prononcée par un locuteur spécifique à un moment donné.

Pour l'interprétation sémantique d'une proposition, on vérifie si le contenu de la phrase correspond à la situation extralinguistique décrite. Des phrases du type : *Il pleut. Jean est arrivé en Roumanie le 15 mai. Cette route*

conduit à la ville, etc. ont la propriété d'être vraies ou fausses, selon que l'état de choses de la réalité correspond ou non à leur contenu. Les énoncés de ce type sont nommés par Austin « constatifs ». Mais il fait remarquer qu'il existe des énoncés qui ont la propriété curieuse de n'être ni vrais ni faux, comme :

(7) *Je te parie qu'il pleuvra demain.*

Une telle phrase ne constitue pas une représentation, vraie ou fausse, d'un état de choses. En la prononçant, le locuteur accomplit un acte (nommé *acte de langage*, de l'anglais *Speech Act*), à savoir une prédiction. Par cet acte de langage, le locuteur fait une prévision sur le temps (la météo) et affirme sa certitude à propos de l'état de choses en question.

(8) *Je vous ordonne de partir à l'aube.*

Un acte de langage n'est ni vrai ni faux, mais il peut être réussi ou échoué, bien ou mal exécuté. Une mauvaise exécution peut entraîner l'annulation de l'acte. Pour les actes de langage, on parle alors de conditions de réussite*.

Pour mieux appréhender le domaine d'étude de la pragmatique il est donc essentiel de comprendre les phénomènes étudiés par la sémantique et le traitement de ces phénomènes par la pragmatique. La différence entre les deux disciplines se situe, essentiellement, au niveau de la fonction principale des langues naturelles : la communication.

La pragmatique, fondée à la fin des années '60 par la réflexion de John Langshaw Austin, philosophe du langage, s'élève contre la tradition selon laquelle le langage sert essentiellement à décrire la réalité. La thèse d'Austin s'appuie sur la distinction entre les énoncés qui décrivent le monde et ceux qui accomplissent une action.

Il existe en principe deux modèles qui expliquent la communication verbale et qui sont compatibles et complémentaires : le **modèle du code** et le **modèle inférentiel**.¹

¹ Les chercheurs en pragmatique cognitive qui se sont intéressés à la question de l'évolution du langage et de son origine ont formulé l'hypothèse que la communication inférentielle a précédé

1.1 Le modèle du code

La communication est, essentiellement, transmission d'informations d'une source à un destinataire, à travers un **code**. Elle implique l'existence d'un message, d'une source et d'une destination (identifiées, dans le cas de la communication humaine, avec l'**émetteur** et le **récepteur**) ; le **message** circule entre ces deux pôles à travers un **canal** de communication et, pour pouvoir circuler, il doit être "traduit" dans un **code**.

Un code consiste en un ensemble de signes conventionnels et de règles qui régissent leur emploi. Grâce au code, le message reçoit une forme : sonore, s'il s'agit de l'aspect oral d'une langue, ou graphique s'il s'agit d'un autre code ou de la transposition d'un message verbal oral dans un message écrit.

La codification (la transposition de l'information dans un message à l'aide d'un code) permet à l'information de devenir transportable. Grâce à la codification l'information peut circuler de la source au destinataire à travers un canal. Dans le cas d'une langue naturelle, le locuteur (la source) encode le message (l'information qu'il a l'intention de communiquer) à l'aide une langue partagée par l'allocutaire. Supposons que cette information concerne la situation météorologique et qu'il a l'intention de la communiquer à son interlocuteur à travers une langue naturelle comme le français. Il transformera cette information en phrases (formées de syntagmes composés de morphèmes, composés à leur tour de phonèmes) articulées par l'appareil phonatoire. Imaginons qu'il prononce la phrase :

(9) *Il fait très chaud aujourd'hui.*

Les vibrations produites par le locuteur en prononçant cette phrase circulent à travers le canal (l'air) et arrivent à l'oreille du récepteur, qui procédera alors au processus inverse, appelé décodage du message sonore : les vibrations perçues seront décodées, par la reconnaissance des phonèmes, morphèmes, syntagmes et

la communication codique (D. Sperber) et que celle-ci est apparue comme résultat de la cognition sociale (A. Reboul).

phrases du français. Grâce au fait que l'émetteur et le récepteur possèdent le même code (une personne qui ne connaît pas le français a du mal à comprendre un message prononcé dans cette langue) ce dernier arrive à décoder le message qui lui a été transmis. Le modèle du code est fondé sur trois hypothèses :

1. les langues naturelles constituent des codes (F. de Saussure 1921);
2. ces codes relient des concepts à des sons (ils associent de *signifiés* à des *signifiants*, pour employer la terminologie saussurienne) ;
3. la communication verbale comporte un mécanisme (cognitif et physiologique) d'encodage et de décodage.

Pour décrire la communication, le modèle du code est satisfaisant du point de vue explicatif. Néanmoins, il n'est pas approprié du point de vue descriptif parce qu'il laisse de côté une propriété essentielle de la communication verbale : l'implicite, récupéré à la suite d'un processus inférentiel. En effet, loin de se réduire à un code de communication transparent, le langage humain est bien plus complexe et son usage dans la communication fait appel à des connaissances encyclopédiques (extralinguistiques) ; la compréhension de bien des énoncés implique des processus inférentiels². Le modèle du code doit donc être complété par le modèle de l'inférence.

1.2 Le modèle inférentiel

La pragmatique étudie aussi les mécanismes qui permettent aux interlocuteurs de s'entendre parfaitement quoique leur intention communicative ne corresponde pas, au sens strict, au contenu des phrases prononcées.

Le terme *inférence* désigne une opération logique par laquelle on admet une proposition en vertu de son lien avec d'autres propositions déjà tenues pour

² Ensemble des raisonnements qui, à partir d'une phrase, prononcée par un locuteur dans un certain contexte et des connaissances du monde que le récepteur possède, conduit à une conclusion.

vraies. Le modèle inférentiel linguistique ressemble à l'inférence logique par cela qu'il produit une conclusion sur la base de prémisses, mais à la différence de l'inférence logique, qui est démontrable, il essaie d'expliquer le processus par lequel le récepteur arrive à formuler des **hypothèses interprétatives** essentielles pour la communication. Les inférences pragmatiques permettent au récepteur d'interpréter correctement ce que l'émetteur a dit parce qu'il arrive à comprendre ce que l'émetteur a **voulu dire**. La conclusion est tirée à partir d'hypothèses contextuelles (qui prennent en compte le contexte). À la différence de l'inférence logique, dans le modèle inférentiel pragmatique rien ne garantit la vérité de la conclusion. Ce type d'inférence est appelée non-démonstrative.

Dans la vie quotidienne, on emploie souvent dans la conversation des énoncés qui appellent ou cachent d'autres énoncés ; par exemple, quelqu'un demande à sa mère :

(10) *As-tu cuisiné aujourd'hui ?*

pour dire : *Je voudrais quelque chose à manger ;*

De même, on peut dire dans un restaurant :

(11) *Il y a un courant d'air.*

pour demander *Fermez la fenêtre, s'il vous plaît, etc.*

Si les personnes auxquelles on adresse ces énoncés mettent en relation le contenu explicite avec le contexte et leurs connaissances du monde, elles seront amenées à tirer des inférences non-démonstratives à partir de ce qui est dit et à reconnaître l'intention de communication du locuteur. Mais elles peuvent tout aussi bien (faire semblant de) ne pas les tirer et de répondre aux contenus explicites. Ces derniers exemples mettent en relief deux propriétés importantes des inférences pragmatiques : (i) l'interprétation d'un énoncé dépend de son contexte et (ii) les inférences non-démonstratives sont annulables, dans le sens qu'elles peuvent être vraies dans certains contextes et fausses dans d'autres.

1.3 Cotexte-contexte

La notion de *contexte*, essentielle en pragmatique, a été longtemps exclue du domaine de la linguistique ; l'étude de la langue comme code ou système de signes était indépendante des réalisations en contexte des énoncés. Le contexte n'était guère convoqué que pour lever les ambiguïtés ou expliquer la déviance de certains énoncés agrammaticaux. De toute façon, il n'était pas clairement défini et pouvait désigner aussi bien l'environnement extralinguistique (la situation d'énonciation) que l'environnement linguistique immédiat (*cotexte*). D'une manière générale, on inclut dans le contexte les circonstances spatio-temporelles de l'énonciation, le contexte institutionnel et la relation entre les participants. Certains chercheurs y ajoutent les représentations psycho-sociales, les savoirs encyclopédiques et les préconstruits culturels des sujets engagés dans l'interaction. En principe, toute phrase, quelle qu'elle soit, a besoin d'un contexte pour pouvoir être interprétée. Ce n'est que dans une situation donnée qu'un énoncé comme :

(12) *Marie est toujours en train d'écrire ses mémoires.*

est interprétable comme reproche, ironie, éloge ou simple renseignement.

Pour des linguistes comme G. Kleiber, le contexte n'est pas une donnée extérieure au sujet : « Contexte linguistique, situation extralinguistique, connaissances générales se retrouvent tous traités mémoriellement ; ils ont tous le statut de représentation interne. » (Kleiber 1994 :19)

Comme le note encore G. Kleiber, si un *cotexte* linguistique est disponible, on n'ira pas chercher un élément dans la situation extralinguistique pour donner une interprétation adéquate d'un énoncé ou d'un discours, ce dernier étant jugé moins accessible que l'élément linguistiquement introduit dans la mémoire. (v. par ex. la différence entre présupposés et sous-entendus, IIIe chapitre de cet ouvrage).